



RECU EN PREFECTURE

Le 02 octobre 2019

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20190919-D00577610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 septembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 septembre 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Guerric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 30), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 11), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 20), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 4), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 11), M. Pascal BONNET, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Jacques GROSERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX (à compter de la question n° 20), Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

M. Patrick BONTEMPS.

Absents :

Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Catherine COMTE-DELEUZE.

Procurations de vote :

M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT (à compter de la question n° 39), Mme Claudine CAULET à Mme Anne VIGNOT, M. Pascal CURIE à M. Eric ALAUZET, Mme Myriam EL YASSA à M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE (à compter de la question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 19 incluse), Mme Françoise PRESSE à M. Anthony POULIN, M. Gérard VAN HELLE à Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 29 incluse), M. Philippe GONON à Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 30), Mme Sophie PESEUX à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 19 incluse).

OBJET : 9 - Actualisation de la liste des emplois permanents - Evolution de deux postes d'assistants de bibliothèque en poste de bibliothécaire et d'agent du patrimoine auprès de la Direction Bibliothèque et Archives

Délibération n° 2019/005776

**Actualisation de la liste des emplois permanents
Evolution de deux postes d'assistants de bibliothèque
en poste de bibliothécaire et d'agent du patrimoine
auprès de la Direction Bibliothèque et Archives**

Rapporteur : Mme l'Adjointe MICHEL

	Date	Avis
Commission n° 2	06/09/2019	Favorable unanime

I - Contexte

Le service du bibliobus de la direction de la bibliothèque municipale dessert 13 points de stationnement répartis sur le territoire municipal pour un volume annuel de prêts de 20 000 documents. Son public est essentiellement familial et jeunesse. Il fonctionne avec trois agents affectés et le recours à 30 % du temps de travail d'un agent du pool des bibliothèques :

- un poste d'assistant de conservation des bibliothèques responsable du service,
- un poste d'assistant de conservation des bibliothèques en charge des acquisitions et des animations pour le public jeunesse,
- un poste d'assistant de conservation des bibliothèques en charge des acquisitions de BD et des romans large-vision.

Dans le cadre du projet de Grande bibliothèque et de l'implication croissante des équipes de la bibliothèque municipale dans une coopération communautaire, le service du bibliobus est un atout déterminant. La direction des bibliothèques s'appuie sur ce service mobile, habitué à se projeter hors les murs. C'est ce service qui organise et pilote les groupes de travail des bibliothécaires des communes de l'agglomération autour du projet de Grande bibliothèque. Il participe aux *Mardis des rives* et assiste les services de l'agglomération dans l'organisation des accueils d'auteurs liés au salon du livre, *Livres dans la boucle*.

II - Evolutions envisagées

Au regard des objectifs de la Grande bibliothèque, de l'implication croissante de la bibliothèque municipale dans la coopération communautaire, il est nécessaire d'engager une réflexion sur la structuration de ce service.

Il est nécessaire de faire évoluer le poste de responsable Bibliobus (relevant du cadre d'emploi des assistants de conservation des bibliothèques) en poste de Responsable de secteur (relevant du cadre d'emploi des bibliothécaires) à temps complet dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon.

Dans le même temps, il apparaît pertinent de faire évoluer le poste de chargé des acquisitions documentaires adulte (BD et large vision) (relevant du cadre d'emploi des assistants de conservation des bibliothèques) en poste d'agent de bibliothèque (relevant du cadre d'emploi des adjoints du patrimoine et des bibliothèques) à temps complet dans les effectifs permanents de la Ville de Besançon.

III - Tableau synthétique (avant / après)

AVANT	APRES	Evolution
Assistant de conservation des bibliothèques (B)	Bibliothécaire (A)	Catégorie B → Catégorie A
Assistant de conservation des bibliothèques (B)	Adjoint du patrimoine (C)	Catégorie B → Catégorie C

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide d'approuver :

- l'évolution d'un poste de Responsable du Bibliobus (relevant du cadre d'emploi des Assistants de conservation des bibliothèques) en poste de Responsable de secteur (relevant du cadre d'emplois des bibliothécaires) au sein de la Direction des Bibliothèques,
- l'évolution d'un poste de chargé des acquisitions documentaires (relevant du cadre d'emploi des Assistants de conservation des bibliothèques) en poste d'agent de bibliothèque (relevant du cadre d'emplois des adjoints du patrimoine), au sein de la Direction des Bibliothèques,
- la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Dard

Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0